

Téléphone
12-08

Pompes Funébres Officielles de la Ville du Havre

N° 4425

G. Delaunay et Cie seuls concessionnaires

Seule entreprise ayant le droit unique d'effectuer les Convois funébres et d'en fixer les heures

Administration Centrale: 58, Rue Thiébaut - Le Havre

Bureau principal à l'Hôtel de Ville (dans la cour)

Concessionnaire des Villes de: Granville, St-Macaire, Harfleur, Montivilliers, Gonfreville-l'Orcher, Gainneville et St-Martin du Manoir.

Quittance des fournitures faites pour le convoi de M^r Lajule
le 19^U rue Dor Surway n° 6 à gh

	Timbres	quittance Taxe 20% " de l'Etat 10%	7 90
Taxe municipale de 1 ^{re} classe Maison mortuaire			145
Portège			
Intérieur, tentures et accessoires divers pour exposition du corps			65
1 voiture <u>portée</u> le <u>Clerge</u> Cercueils et accessoires n° 3 <u>chêne 207</u> de <u>coré</u> <u>Christ</u> 4 <u>perques</u> <u>brevetés</u> <u>nickelés</u> <u>perale</u> <u>oreilles</u> <u>perale</u> <u>saune</u> <u>orale</u>			20 385
Transports Personnel de l'Entreprise <u>pr mise en bière préalable</u>			20
Cérémonie religieuse de 1 ^{re} classe Vacations de police			255 50
AVIS de décès dans les journaux	<u>Petit Havre</u> <u>Havre Relais</u>		72 72
Total			1062 40

Je soussigné, reconnais avoir payé à M^r Lajule la somme de 1062 40 pour les fournitures détaillées ci-dessus, dont quittance



19
[Handwritten signature]

